

STOP À LA VIOLENCE D'ÉTAT !

La révolte en cours, déclenchée par le meurtre de Nahel par un policier le 27 juin, est totalement compréhensible.

Il y en a assez des violences policières, des mensonges de nombreux policiers, de leur impunité systémique, du crédit supérieur accordé à leur parole, des contrôles au faciès, sans parler des arrestations arbitraires et des permis de tuer élargis notamment par la loi de février 2017.

S'il y a nécessité d'abroger cette loi, il s'agit au-delà de dénoncer l'utilisation systématique par l'appareil d'État de la violence pour réprimer la jeunesse, et en particulier celle des quartiers populaires. Quartiers dans lesquels le harcèlement de la police est quotidien et mène souvent à des drames (« Combien de Nahel n'ont pas été filmés ?? »).



À la revendication de l'abrogation des textes sécuritaires qui conduisent à la mort, le gouvernement répond par une escalade sécuritaire (déploiement du RAID, couvre-feu...).

Quant aux directions syndicales censées défendre la jeunesse et les travailleurs, leur position interpelle. Ainsi la CGT, dans son communiqué du 28 juin, explique qu'il « est nécessaire procéder à une profonde réforme de l'usage de la force publique ».

En outre, les concertations auxquelles s'adonnent les directions syndicales sur de multiples thèmes avec le gouvernement le légitiment.

Or la responsabilité des syndicats et des organisations du mouvement ouvrier est de dénoncer la violence du gouvernement dont la police est le bras armé.

Et d'aider à organiser la mobilisation des travailleurs et de la jeunesse contre l'escalade sécuritaire en cours.